



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Sécurité des Systèmes d'Information

Réf : BUL02-SSI-12122016

Date : 16 décembre 2016

BULLETIN D'INFORMATION

Diffusion :

Mesdames et Messieurs les
personnels des services
académiques (rectorat et
DSDEN)

OBJET : Utilisation de SKYPE (logiciel qui permet aux utilisateurs de passer des appels téléphoniques ou vidéo via Internet, ainsi que le partage d'écran)

Le logiciel SKYPE fait désormais partie de l'offre MICROSOFT, sous l'appellation LYNK disponible dans OFFICE 365, ce qui modifie profondément son contexte d'utilisation.

A ce jour, au regard des notes de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) et après avis du R.S.S.I. du ministère, il n'est pas encore possible de **valider officiellement son utilisation** sur le réseau administratif des services académiques (RACINE).

Vous serez tenus informés de l'évolution des préconisations en matière de sécurité concernant ce logiciel.

Le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information
Patrick BENALET